

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE L'ARRONDISSEMENT DU NORD

Payerne – Salle Hameau-Z'arts – 30 septembre 2022- 20h00

Présidence : Yvan NEY
Procès-verbal : Bernard DUTRUY
Présents CC : Yvan NEY, Olivier SCHMID, Edwige CLOT

Ordre du jour

01. Accueil
02. Adoption du dernier PV
03. Cotisations 2022
04. Communications de la présidente SCCV
05. Festi Musiques de Moudon
06. Hitobito
07. FCCV Gland 2023
08. Dootix
09. Faitière
10. Divers et propositions individuelles

01. Ouverture de l'Assemblée – Accueil et Bienvenue

L'assemblée est ouverte à 20h14 sous la présidence de M. Yvan NEY qui souhaite la bienvenue aux membres présents. Après un bref historique des lieux, il salue les représentants de la FCCV Gland 2023, soit son président M. Gérald CRETEGNY et 3 membres du comité d'organisation, à savoir Mmes Céline SCHULZ, Béatrice MALLIA et Anne-Françoise PETIT.

Total sociétés : 15 Présentes : 7 Excusées : 2 Non excusées : 6

02. Adoption du dernier PV

Le PV de la dernière assemblée de l'arrondissement du Nord du 26 octobre 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

03. Cotisations 2022

Chaque membre SCCV (*selon le tableau des membres*) est redevable d'une cotisation annuelle de 16.-. Cette cotisation globale est répartie de la manière suivante : SCCV 7.- • USC : 6.- • SUISA : 3.-

04. Communications de la présidente SCCV, Edwige CLOT

Après la période difficile de ces 2 dernières années (Covid et santé de Lise DUTRUY), les choses se mettent gentiment en place. Un Bureau de 3-4 personnes a fonctionné jusqu'à l'AD des Délégués de 2022 à Poliez-le-Grand.

Actuellement, la SCCV travaille par Bureaux adaptés aux questions à discuter et à résoudre.

Edwige CLOT insiste pour que chaque courrier des sociétés à un membre du CC ou de la CM soit **également impérativement transmis au Secrétariat de la SCCV**. Pour les documents, un système « drive » a été mis en place.

05. Festi Musiques de Moudon

Pour l'édition de 2023, les inscriptions sont déjà ouvertes.

La 20^e édition aura lieu les 10 et 11 juin 2023.

La SCCV tiendra une buvette.

Yvan rappelle le n° d'appel pour l'inscription des bénévoles : 079 213 33 43 ou à l'adresse mail suivante : benevoles@festival-moudon.ch.

06. Hitobito

Portail de l'USC/SUISA

Le 13 juillet 2022, chaque société SCCV a reçu 11 pages concernant le fonctionnement de ce portail.

Cette solution informatique – également utilisée par l'ASM (Association Suisse des Musiques) – a été choisie par l'USC afin de simplifier la saisie de votre répertoire annuel pour la redevance SUISA.

Les sociétés ont reçu le mode d'emploi par mail, mais quelques responsables ont eu des difficultés pour s'y inscrire. Toutes les remarques et propositions d'améliorations reçues à ce jour ont été corrigées par le responsable de l'USC ; petit à petit les choses se mettent en place.

N'hésitez pas à contacter notre secrétaire – secretariat-sccv@choeur.ch – si d'autres soucis devaient surgir... Petit rappel :

- Se connecter sur le site de [l'usc-scv.ch](http://usc-scv.ch)
- Ajouter l'adresse mail du responsable
- Choisir un mot de passe : 8 caractères au minimum contenant au moins 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre (pas de caractères spéciaux)

Si vous ne vous en sortez pas, vous trouverez le PDF de la marche à suivre en français en cliquant ICI. (source : www.usc-scv.ch / Services / SUISA, déclaration des œuvres exécutées)

La seconde utilisation est plus simple évidemment ; le logiciel vous reconnaîtra !

07. FCCV Gland 2023

Les représentants de la FCCV Gland 2023, soit le président du CO M. Gérard CRETEGNY et 3 membres du comité d'organisation, à savoir Mmes Céline SCHULZ (coordination des activités de la Fête), Béatrice MALLIA (dpt artistique en coll. avec Alain DEVALLONNÉ) et Anne-Françoise PETIT (ravitaillement et subsistance) prennent tour à tour la parole pour éclairer l'assemblée sur ce que sera la FCCV Gland 2023.

Gérald CRETEGNY Après le Covid, les choses se remettent progressivement à fonctionner et cela fait du bien.

Dix-huit responsables de départements et un Bureau assurent la responsabilité de l'organisation de la fête.

La FCCV Gland 23 respecte toutes les directives émanant de la SCCV.

Vendredi 12 mai : Ouverture officielle de la Fête avec la présence confirmée de Nuira GORRITE.

Dimanche 14 mai : culte œcuménique avec participation de l'Accroch'Cœur (gospel) et clôture de la Fête en présence confirmée de Christelle LUISIER.

A commune de Gland dispose d'une infrastructure permettant d'assurer la Fête quelle que soit la météo : Théâtre (380 places), deux églises (280 et 250 pl.), le collège équipé d'un nombre de classes permettant à toutes les sociétés de se

préparer, enfin une place extérieure (d'environ 3'000 m²) permettant les regroupements.

Navette CRISTAL : nouvelle conception de la mobilité partagée.

Récupération du **nid d'abeilles** de PALÉO pour installer des stands de promotions et de ventes.

Infos à ce jour : on espère la participation de 70 chorales + les chœurs d'élite (délai d'inscription : **15 octobre 2022**) + les chœurs d'enfants (délai d'inscription : **15 novembre 2022**).

Béatrice MALLIA

Programme : le vendredi, chœurs d'âinés au Temple suivi de « La Voile », œuvre de Ferran GILI-MILLERA et Nicolas RUEGG au Théâtre de Grand-Champ.

Samedi et dimanche : les sociétés se présentent devant jury selon les trois formules proposées (voir ci-dessous).

Samedi : spectacle de l'Ensemble choral de La Côte + bal populaire avec engagement de danseurs professionnels pour démonstrations de cours de danse.

Enfin une chantée populaire « aux étoiles ».

Durant tout le Week-end, 2 podiums à disposition des chorales.

Chœurs d'enfants : ils pourront présenter un programme et l'exécuter. Des ateliers leur seront proposés. Les CE pourront également s'associer à des chœurs d'adultes. Pour des raisons pratiques, l'inscription des CE se fera ultérieurement.

Nouveauté : Une mélodie simple (canon intitulé « A simple melody ») sera proposée afin que toutes les chorales et le public présent puissent s'associer pour chanter ensemble et former ainsi un chorus universel.

Céline SCHULZ

Consulter le site **Chœur.ch**

Liste des différentes activités avant et durant la Fête :

Émissions radio : Le Kiosque à Musiques (15 avril 22) et Les Dicodeurs avec la probable présence de Guy PARMELIN (date indéterminée).

Divers marchés du canton dont celui de Morges (fin septembre 2022)

Récupération du stand « Nid d'abeille » du Paléo pour diverses animations et promotions durant la Fête.

Boutiques sur le site (vins, pochettes du chanteur, Livre « Balade au fil de 50 fêtes cantonales », etc.)

Lotos : 1 loto « Prestige » (75.-) à Gland le 05.11.2022.

3 lotos traditionnels : GLAND, le 06.11.22 ; MORGES, le 27.11.22 et enfin COPPET, le 09.12.22.

NB : les sociétés peuvent utiliser le site de la FCCV Gland - **fccv2023.ch**

Anne-Françoise PETT

Le prix de la carte de fête comprend le repas du jour où la société participe officiellement à la Fête. Les autres repas seront payants.

Les sociétés pourront réserver la buvette (samedi soir) pour un second repas (payant celui-là).

Les prestations chorales auront lieu d'environ 09h à 12 h et de 14h-17h dans les trois sites cités ci-dessus.

RAPPEL DES 3 MANIÈRES DE PARTICIPATION CHORALE À LA FÊTE :

Nous proposons trois manières de participer :

- a) Prestation notée avec évaluation orale du Jury
- b) Prestation avec évaluation orale du Jury seulement
- c) Prestation libre sans Jury « concerts de rencontres »

a) Prestation notée avec évaluation orale du Jury

Chaque société choisit un des chants imposés, qu'elle interprètera a cappella au début de sa prestation qui sera complétée par deux ou trois chœurs de son choix (durée totale 12'.)

Les chants imposés demeurent les mêmes que pour 2021. L'évaluation sera en adéquation avec la pièce imposée choisie.

A l'issue de la prestation, la chorale sera reçue par le Jury pour les commentaires oraux. Une note figurera sur le diplôme de participation.

b) Prestation avec évaluation orale du Jury seulement.

Chaque société interprètera trois ou quatre chants de son choix, dont un a cappella, pour une durée totale de 12'. A l'issue de la prestation, la chorale sera reçue par le Jury pour les commentaires oraux. La société recevra un diplôme de participation.

c) Prestation libre sans Jury « concerts de rencontre »

Chaque société partagera une heure de concert avec une ou deux chorales en interprétant un programme de son choix. Un ou deux chants d'ensemble sont demandés. La société recevra un diplôme de participation.

CHANTS IMPOSES

Chœurs mixtes

de Nicolaï SCHLUP et Stéphane BLOK

- Le silence des Anges
- Belle enfant
- Le doute du chat

Éditions Frédy Henry, En Monret, 1115 Vullierens • office@fredyhenry-edition.ch

Chœurs d'hommes

de Henri BAERISWYL et Pierre Savary

- Le chant de la Pierre
(version 1e division, 2e ou 3e division, comme indiqué sur la partition)

Editions Henri Baeriswyl • henri.baeriswyl@bluwin.ch

Chœurs de dames

d'Elisabeth GILLIOZ

- Je suis faite comme ça

Éditions Labatiax • editions-labatiax.com

Nous vous laissons le soin de passer commande auprès des éditeurs mentionnés.

Il n'y a donc plus de divisions. Le but est de se réunir et de chanter pour le plaisir.

NB : RESPECTER LES DÉLAIS D'INSCRIPTION ET D'ENVOI DES PARTITIONS.

08. Dootix

Dootix est le portail SCCV pour la mise à jour du tableau des membres de la SCCV.

Toutes les sociétés membres ont reçu la marche à suivre dans le courant de cet été.

Pour renseignement complémentaire : Christophe GRUNDER

09. Faïtière

Une organisation faïtière est une association d'institutions qui travaillent ensemble pour coordonner leurs activités ou les représenter. Elle devrait regrouper toutes les associations, sociétés ou institutions chorales de votre canton.

Actuellement, un dialogue est établi entre toutes ces entités. Les représentants de la SCCV sont Yvan NEY et Céline BALDUCCI.

Sur le sujet, la discussion est nourrie. Toutes les tendances sont exprimées (pour et contre). Des inquiétudes se profilent à l'horizon.

La SCCV reste attentive : elle ne freine ni ne presse (bien au contraire) (*sic*).

10. Propositions individuelles et divers

Yvan Ney rappelle l'existence du livre « Balade au fil de 50 fêtes cantonales » que notre secrétaire du jour a écrit. Ce dernier en fait une brève présentation. Il insiste sur le fait que chaque choriste devrait le posséder s'il entend défendre dignement la cause de l'art choral, vaudois en particulier.

Le président du jour invite enfin l'assemblée à se réunir devant un « p'tit verre »

La séance est levée à 21 h 58.

PENSÉE DU JOUR :

LA MUSIQUE DONNE UNE ÂME À NOS CŒURS ET DES AILES À LA PENSÉE !


(Platon né plus de 400 ans av. J-C !)

VERRÉE

Vers-chez-Perrin et Pompaples, le 30 septembre 2022

Le Président de l'Arrdt NORD

Le secrétaire du jour



Yvan NEY

Bernard DUTRUY